

INTERVENTION DE ROGER MELLOUËT

Président de la Commission Finances, Evaluation et Service public départemental

Séance plénière du Conseil général du Finistère des 26-27 janvier 2012

Budget primitif 2012

- Objectif stratégique 6 : Agir pour un service public départemental de qualité -

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Ce dernier objectif stratégique relève directement de notre façon de rendre un service public départemental de qualité au bénéfice des Finistériens. Nous cherchons à être aussi exemplaires que possible pour permettre au citoyen d'accéder au service public et pour améliorer toujours plus la qualité du service.

En matière d'accessibilité, l'objectif est de permettre au citoyen d'avoir accès à l'information et à ses droits le plus facilement possible. Pour y parvenir, le Conseil général poursuivra ses efforts pour simplifier les démarches à distance et améliorer la qualité de ses relations avec les usagers. Le renouvellement du système d'information dans le secteur social relève de cette volonté d'améliorer la qualité et l'efficacité du service public départemental. Cela représente des montants importants, tant un fonctionnement qu'en investissement mais l'informatique est un outil indispensable aujourd'hui pour assurer un service de qualité. Notre collègue Jacques Edern nous présentera les orientations dans ce domaine dans quelques instants.

Concernant l'accessibilité physique, elle figure également au rang chantiers importants de l'année 2012. Le Conseil général poursuivra ses efforts pour rendre accessibles l'ensemble de ses bâtiments ouverts au public au plus vite. Les collèges sont les premiers sur la liste et déjà 32 sur 63 sont d'ores et déjà totalement accessibles. 7 autres sont en travaux et nous devrions atteindre un taux d'accessibilité extrêmement satisfaisant en 2015 avec 91%.

Nous profitons également des travaux réalisés pour rénover notre patrimoine bâti ou des constructions neuves pour travailler ses questions d'accessibilité. Pour 2012, quelques opérations d'envergure vont s'achever : le bâtiment commun au CDAS et à l'ATD de Douarnenez ou les deux restaurants interadministratifs de Ty Nay et de la rue Jean Jaurès. D'autres chantiers avanceront, par exemple à Brest pour le siège du territoire d'action sociale ou des locaux pour le CDAS de Morlaix. Ces sujets, ainsi que notre politique exemplaire en termes d'achats durables par exemple, seront développés tout à l'heure par notre collègue Christian Plassard. Il précisera toutes ses actions qui doivent démontrer l'exemplarité du Conseil général au regard des principes du développement durable.

La qualité du service rendu aux usagers doit également s'améliorer grâce à notre volonté de généraliser l'évaluation de l'ensemble des actions et projets mis en œuvre par le Conseil général. Cet enjeu implique pour les services du Conseil général de travailler de manière transversale, collective et participative.

Dans le cadre de son projet stratégique 2010-2014, le Conseil général s'est fixé comme priorité d'adapter ses politiques et de s'assurer de leur efficacité au regard de critères d'analyse fiables et précis.

L'attachement du Conseil général à la notion de proximité implique la volonté de mieux articuler son action avec celles des autres acteurs locaux, communes et intercommunalités,

sur l'ensemble du territoire. En 2012, un état des lieux précis des services territorialisés sera réalisé afin d'identifier les pistes de nature à améliorer le service public départemental. Ce travail sera piloté par une de nos collègues vice-présidente de Pays, Nicole Ziegler.

Dans un contexte de crise et d'incertitudes, la qualité du pilotage et du management de l'institution revêt une importance majeure. C'est tout le sens du projet « qualité de vie au travail » dont l'état des lieux doit aboutir à un plan d'action début 2012. Preuve de votre attachement à ces questions, vous avez souhaité piloter vous-même cet objectif Monsieur le Président.

Enfin, le Conseil général, en tant qu'employeur des 4 000 agents et assistants familiaux qui concourent à rendre un service public de qualité, portera une attention particulière à l'accompagnement de leurs parcours professionnels ainsi qu'au développement du télétravail. L'évolution professionnelle, l'égalité d'accès à l'emploi, la formation sont autant de leviers sur lesquels le Conseil général entend agir pour assurer des conditions de travail de qualité à ses agents. Georges Kergonna, conseiller général délégué à ces questions, nous présentera les propositions 2012 dans ce domaine. Comme depuis quelques années désormais, nous pourrions noter les efforts réalisés pour stabiliser les effectifs de la collectivité. Cette année, seuls 2 postes nouveaux devraient être créés, sur un effectif total de 3080 agents permanents, c'est-à-dire hors assistants familiaux.

Il nous dira également quelques mots sur notre exemplarité en termes d'emploi des personnes en situation de handicap. Nous dépassons en effet depuis l'an dernier le taux d'emploi obligatoire de 6% pour les personnes en situation de handicap. Nous devrions même en 2012 aller au-delà de ce taux de 6% avec uniquement l'emploi direct, c'est-à-dire sans comptabiliser les achats et prestations avec des entreprises adaptées.

Monsieur le Président, chers collègues, ce dernier objectif, sans être le plus visible pour les Finistériens, n'est pas pour autant moins important car c'est celui qui mobilise tous les moyens qui concourent à un service public départemental exemplaire et de qualité.